



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 octobre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 5 octobre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 octobre 2005

**Mise en lumière de bâtiments publics - Eglises de Niort - Signature
des marchés**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 11 septembre 2000, le Conseil Municipal a décidé la mise en lumière de plusieurs églises de Niort, ce dans le cadre de la valorisation patrimoniale des différents bâtiments publics dans les quartiers, selon des principes identiques à ceux appliqués aux monuments déjà illuminés :

- éclairage des façades,
- mise en valeur d'éléments architecturaux particuliers.

Par délibération du 28 mars 2003, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Sommaire.

Par délibération du 21 novembre 2003, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Définitif.

L'équipe de maîtrise d'œuvre Franck FRANJOU et OTH CENTRE a préparé le dossier de Consultation des Entreprises qui est décomposé comme suit :

- une tranche ferme de travaux à réaliser en 2005, pour les églises de Sainte-Pezenne et de Saint-Florent,
- trois tranches conditionnelles de travaux, pour les églises de Saint-Etienne, Souché et Saint-Hilaire.

Suite à l'appel d'offres qui a été lancé, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 22 Août 2005. L'entreprise ETDE/INEO a été désignée attributaire, pour les montants suivants :

Tranche ferme :	99 962,28 € TTC
Tranche conditionnelle 1 :	80 270,14 € TTC
Tranche conditionnelle 2 :	59 636,15 € TTC
Tranche conditionnelle 3 :	281 556,94 € TTC dont option : 17 342 € TTC

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le marché correspondant,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'adjoint au Maire

Gérard NEBAS